

2007 H. Scott de Ste-Foy 129

DEUXIÈME CENTENAIRE

DE

NOTRE-DAME DE FOY

AU CANADA

PAR

L'ABBÉ H.-A. SCOTT

CURÉ DE STE-FOY



QUÉBEC
Imp. L'ACTION SOCIALE LTÉE

—
1916

(No 57)

M. l'abbé Lameau,
Bibliothécaire de
l'Université Laval —
Avec mes hommages
H. A. B... ..

DEUXIÈME CENTENAIRE
DE
NOTRE-DAME DE FOY AU CANADA



DEUXIÈME CENTENAIRE

DE

NOTRE-DAME DE FOY

AU CANADA

PAR

L'ABBÉ H.-A. SCOTT

CURÉ DE STE-FOY



QUÉBEC

Imp. L'ACTION SOCIALE LTÉE

—
1916

Nihil obstat

ANTONIO HUOT, pter

Censor deputatus.

Imprimatur

† L.-N. CARD. BÉGIN,

Arch. de Québec.

Québec, 23 août 1916.

DEUXIÈME CENTENAIRE

DE

NOTRE-DAME DE FOY AU CANADA

I

Sainte-Foy—plus exactement Notre-Dame de Foy ⁽¹⁾, comme on verra plus loin — est une ancienne, ancienne paroisse, et si les paroisses pouvaient avoir des rides, plier sous le poids du temps, elle serait toute cassée et décrépète, comme ces pauvres vieilles, édentées, ratatinées, branlantes, courbées, dont on ne veut pas croire qu'elles aient été jeunes et jolies, sveltes et accortes. Mais, ô ironie des choses, pendant que le roi de la nature tombe en ruines si rapides, la nature garde son éternelle jeunesse. Malgré ses trois cents ans, — presque quatre cents, — Sainte-Foy est restée jeune, avec ses coteaux toujours aussi riants, ses bois toujours aussi frais, ses horizons toujours aussi magnifiques.

Quatre cents ans, c'est un grand âge, si l'on songe que Québec n'en compte guère plus de trois cents. Hé oui! mais le Charlesbourg-Royal de Jacques-Cartier en 1541, le France-Roy de Roberval en 1542, c'était à Sainte-Foy, du moins jusqu'en 1860, et

(1) Il faut écrire *Sainte-Foy* et *Notre-Dame de Foy*. Voir *Histoire de N.-D. de Foy*, par le P. Banneux S. J., Namur 1679, et par l'abbé Félix Fries, curé de N.-D. de Foy en Belgique, à Namur 1909. Si l'on n'a pas ces livres, — cela peut arriver, — il n'y a qu'à consulter la *Nouvelle-France*, octobre, 1904, pp. 464, ss ; *Le Bulletin des Recherches Historiques*, mars 1900, pp. 67, ss. et septembre 1904, ce dernier article, publié à part, a été reproduit dans le *Soleil* et dans l'*Action Sociale*. Mais la routine, comme l'oseille et le chienlent, a la vie dure. L'erreur, toutefois, pardonnable chez le vulgaire qui ne lit pas, l'est moins dans les documents officiels. C'est probablement pour exercer ma vertu qu'on les adresse souvent à "M. le curé de Sainte-Foye." Il me faut réprimer chaque fois un mouvement d'impatience, et je comprends que c'est fort méritoire. Mais qu'on laisse ma vertu se développer autrement. Au défaut de tous les autres arguments, qu'il suffise de dire ici qu'il n'y a jamais eu de sainte Foye, martyrologes et vies des saints en témoignent, par conséquent il ne peut pas y avoir de Sainte-Foye

non à Québec. ⁽¹⁾ De 1541 à 1916, que manque-t-il pour quatre cents ans ? Et il ne serait pas plus exact de faire remonter l'origine de cette paroisse seulement à son érection canonique en 1698 ou même en 1678, ⁽²⁾ que celle de Notre-Dame de Québec à 1664. ⁽³⁾ Née en 1541 avec les premiers établissements français en ce pays, morte avec eux, elle renaît pour de bon en 1637 avec la célèbre mission Saint-Joseph dans l'anse de Sillery. Son premier registre original et authentique, parfaitement conservé — plus heureuse sur ce point que N.-D. de Québec ⁽⁴⁾ — remonte à cette date relativement reculée. ⁽⁵⁾ Elle se continue et prend son nom avec la chapelle que le bon P. Chaumonot bâtit en 1670, à la *Coste Saint-Michel* — aujourd'hui chemin Sainte-Foy, — pour les débris malheureux de la naguère puissante nation huronne. Enfin, elle reçoit son existence canonique, sous le nom de Notre-Dame-de-Foy, en 1698, avec l'Église construite pour remplacer cette chapelle, consumée par un incendie en cette même année. ⁽⁶⁾

Il y a grande chance qu'en une aussi vieille paroisse, on trouve de vieilles choses. En effet. Grâce au zèle intelligent des anciens curés, beaucoup d'objets du culte, d'ustensiles du temps passé, n'ont pas été, comme en certains lieux, hélas ! dispersés aux quatre vents du ciel, échangés contre du clinquant, sinon jetés au feu. Ainsi peut-on trouver encore ici croix de procession, garnitures de chandeliers, avec croix, en bois sculpté valant bien la ferraille argentée, à la mode de nos jours ; ciboire, calices, ostensor et encensoir du XVIIe siècle, en argent martelé et finement ciselé ; lampe du sanctuaire, aussi en argent, véritable bijou avec sa double cornue d'élégants godrons et ses rangées de feuilles d'acanthé en demi-

(1) Pour ce qui est affirmé ici *currente calamo*, on peut se référer à l'*Hist. de N.-D. de Sainte-Foy*, vol. I, ch. I., et aux articles cités ci-dessus.

(2) Il y eut une première érection en 1678. *Ibid.*, p. 315, note 5.

(3) La paroisse de Québec ne fut érigée que cette année-là, bien qu'elle existât depuis un demi-siècle.

(4) On sait que les registres de Québec, brûlés en 1640, ont été repris de mémoire et n'ont pas d'entrée antérieure à 1621.

(5) Ce registre, qui va de 1637 à 1690, contient, avec les baptêmes des enfants sauvages de la mission, tous les baptêmes des enfants de nos premiers colons et, partant, devrait être dans nos archives. Mais, par les vicissitudes des temps après mainte aventure, il a trouvé gîte dans les archives de l'archevêché de Québec. Le sachant en lieu sûr et en mains non moins sûres, nous l'y laissons. Sur ce document précieux, v. *Hist. de N.-D. de S.-Foy*, t. I, p. 89, note 1, et p. 90, note 1.

(6) Greffe de Chambalon, 1698, document dans nos archives.

relief, fouillées d'un ciseau aussi net que délicat. Cette lampe porte au dedans l'inscription : *Ex collegio Societatis Jesu, 1684*. Dépouilles des Jésuites ! presque toutes dépouilles des Jésuites, y compris un plateau en argent au rebord orné de cise ures, et qui a été à l'usage du P. La Brosse. Au moins, Sainte-Foy, fille du zèle apostolique des illustres religieux, avait-elle quelque titre à recueillir une part de leur héritage, après l'extinction de l'ordre en ce pays, à la mort du P. Casol, en 1800.

Surtout, il y a une antique et belle madone, non plus dépouille, celle-là, des RR. PP. Jésuites, mais souvenir insigne de leur passage et de leur œuvre féconde en ces lieux. C'est la statue de Notre-Dame de Foy qui a, cette année même, ses deux cents ans bien comptés. Comment a-t-elle échappé à la destruction de notre église, lorsque Murray, se retirant à la hâte au printemps de 1760, devant le chevalier de Lévis, la fit sauter ? ⁽¹⁾ C'est le secret de Dieu. Mais la date est bien authentique. La statue, qui mesure environ trois pieds, est en chêne et polychrome : le visage, dont les traits sont fort beaux, peint au naturel, le reste doré. L'Enfant Jésus, dans le même genre, repose sur le bras droit de la Vierge qui tient, de la main gauche, un de ses petits pieds. Ce sont des caractéristiques de Notre-Dame de Foy. Au bas de la statue, en arrière, une cavité a été ménagée où, à différentes époques, on a déposé des documents. Un petit bloc de chêne, d'un pouce carré au plus, qui ferme cette sorte de cachette, porte fortement et nettement gravée sur sa face intérieure, cette courte inscription : *L. P. S. 1716*. Nous pensons qu'elle peut, même qu'elle doit se traduire ainsi : *Le Prévost Sculptit, 1716*. Peu d'érudits, pensons-nous, seront tentés d'y contredire, si, outre la brièveté ordinaire de ces sortes d'inscriptions — brièveté rendue ici nécessaire par l'exiguité du champ —, ils se rappellent : 1° que M. Le Prévost fut précisément curé de Sainte-Foy en ce temps-là, de 1714 à 1756, soit quarante-deux ans ; 2° que c'était un élève de la fameuse école des arts et métiers, fondée à Saint-Joachim par Mgr de Laval et d'où est sortie la génération d'habiles sculpteurs qui a fait, outre beaucoup de

⁽¹⁾ *Eglise hors sp.* dit Murray, dans une dépêche annexée à nos archives. — Il envoie 25 louis au curé Borel, *pour des réparations* — " Pour des réparations ; " la destruction n'avait pas été complète.

meubles et d'ustensiles d'église, les retables autrefois justement admirés, de Sainte-Anne, du Château-Richer, de l'Ange-Gardien. ⁽¹⁾

Pour la date, du moins, pas de discussion possible. Ainsi, notre madone a bien atteint ses deux cents ans, et, avec toute la pompe dont nous serons capables, nous voulons célébrer ce centenaire et en rappeler d'autres encore maladroitement laissés dans l'oubli. Ces fêtes sont fixées au 10 de septembre, solennité de la Nativité de la Sainte Vierge et jour spécialement dédié à Notre-Dame de Foy. ⁽²⁾ Il y aura à la fois solennité religieuse et solennité civile, parce que Sainte-Foy, située aux portes de Québec, a été trop mêlée aux luttes héroïques de la Nouvelle-France pour qu'en pareille occasion, l'on ne s'en souvienne pas. Son nom, sans être aussi sonore que celui de Carillon, porte dans nos annales une aussi brillante auréole, avec, en plus, ce cachet touchant des choses qui meurent : il rappelle le dernier reflet de gloire des armes de la France en ce pays, le dernier tressaillement triomphal de son drapeau, avant de repasser les mers sans retour. ⁽³⁾

Mais pourquoi ce titre de Notre-Dame de Foy a-t-il été donné à la Sainte Vierge ? pourquoi Mgr de Saint-Vallier a-t-il érigé notre paroisse sous ce vocable ? et pourquoi porte-t-elle plutôt le nom de Sainte-Foy ? C'est ce que nous allons dire.

(1) Voir *L'Instruction au Canada sous le régime Français* par Mgr A.-E. Gosselin, pp. 561, s. On peut se faire une idée de ces sculptures dans l'église de l'Ange-Gardien, où elles ont été entièrement conservées et restaurées, il y a quelques années, sous l'intelligente direction du curé, M. l'abbé René Casgrain. A Sainte-Anne, elles ont été mises dans la chapelle commémorative construite des débris de l'ancienne église. Au Château-Richer, tout a été détruit par le feu, en la désastreuse année 1759. V. *Montcalm et Lévis*, de l'abbé Raymond Casgrain, II, p. 193.

(2) C'est, en effet, le jour de la Nativité qu'on fête Notre-Dame de Foy, en Belgique. C'est ce jour-là que la madone miraculeuse de Foy, — Notre-Dame, la Notre-Dame de Lourdes des Belges comme l'appelle Mgr Heylen, évêque de Namur, a été couronnée, en 1909, par le distingué prélat. C'est aussi ce jour-là que le P. Chaumonod inaugura la statuette de N.-D. de Foy, qui lui avait été envoyée.

(3) Une importante restauration de l'intérieur de notre église a été commencée pour préparer ces fêtes. La maison Gauthier-Frère, peintres-décorateurs de Québec, dont l'habileté est bien connue, exécute ces travaux. Pour aider la fabrique, plus chargée d'honneur que d'argent, à supporter les dépenses, nécessairement très élevées, les dames et jeunes filles charitables de la paroisse ont organisé une vente de charité, qui s'ouvrira, le 14 août prochain, et promet d'heureux résultats.

II

Pendant plus de cinquante ans, Sainte-Foy ne fut qu'une mission desservie par les RR. PP. Jésuites. ⁽¹⁾ Les Français, déjà nombreux en ces parages dès le milieu du XVII^e siècle, fréquentaient la chapelle bâtie en 1637-38, par le P. Le Jeune, pour les sauvages sédentaires, dans l'anse de Sillery, et y faisaient baptiser leurs enfants.

De cette chapelle, détruite par le feu en 1657 et rebâtie un an ou deux après, les bâtiments, dit Joseph Bouchette, ⁽²⁾ existaient encore, au commencement du XIX^e siècle et avaient été transformés en grenier pour la drèche et en brasserie. ⁽³⁾ Depuis plus d'une centaine d'années déjà, ils ne servaient plus au culte. ⁽⁴⁾ Aujourd'hui les fondations seules existent, cachées sous le gazon. C'est là que reposent encore les restes vénérables du P. Ennemond Massé, qui y fut inhumé en 1646. Un joli monument érigé en 1870 par les soins pieux de nos historiens, les abbés Laverdière et Casgrain, indique au respect des touristes la dernière demeure de ce courageux missionnaire, venu d'abord en Acadie, en 1611, avec le P. Biard, et, partant, l'un des premiers apôtres de notre pays.

Cette petite église, qui, au témoignage de la *Relation* de 1647, n'avait pas "la magnificence de ces grands miracles d'Europe," ⁽⁵⁾ peut être véritablement considérée comme notre première église paroissiale *avant la lettre*. — Elle était dédiée à saint Michel. La

(1) Voir la liste des Supérieurs de la mission, publiée d'après nos notes par le *Canada Ecclésiastique*. Le 1^{er} vol de l'*Hist. de N.-D. de Ste-Foy* indique tous les missionnaires jusqu'en 1670. Le second volume donnera les noms de tous les autres jusqu'en 1678.

(2) *Description topographique*, etc. Londres, 1815, pp. 419, s.

(3) Voir *Hist. de N.-D. de Ste-Foy*, 1, pp. 92, s.

(4) Néanmoins, contrairement à ce qu'affirment communément les historiens, la bourgade de Sillery ne prit pas fin en 1683. Il y eut là des missionnaires Jésuites jusqu'en 1698. Le P. Viguier fut le dernier. Et les Abénakis y restèrent nombreux, même après la translation d'une grande partie des leurs à S.-François de Sales, sur la rivière Claudière, en 1683, puis, à la rivière S.-François, en 1700. Un mémoire de 1742, publié dans les *Documents relatifs à la Nr. France*, Québec, Côté, 1881, contient des assertions surprenantes sur ce point, qu'ici nous nous contentons d'indiquer. Vol. III, 184.

(5) Ch IX. Ed. Bursow, XXI, 158.

seconde fut construite à la *Coste Saint-Michel*, ⁽¹⁾ à une lieue environ de Québec et un peu moins d'un mille à l'est de l'église actuelle. Comme l'autre avait été bâtie surtout pour les Algonquins et les Montagnais convertis, celle-ci le fut pour les Hurons échappés à la fureur des Iroquois. Après les sanglantes hécatombes de 1648, les restes de la malheureuse nation s'étaient dispersés. Quelques centaines vinrent en 1650, sous la conduite du P. Ragueneau, se réfugier à Québec. On leur donna des terres, d'abord, à l'île d'Orléans à l'endroit appelé l'Anse-du-Fort, sur le fief de Grandmaison, ⁽²⁾ aujourd'hui fief Gourdeau ou Beaulieu, ⁽³⁾ où ils demeurèrent plusieurs années. Mais la haine des Iroquois les y ayant poursuivis, ils revinrent chercher protection sous le fort de Québec, puis, reçurent des champs à cultiver, à une petite lieue de la ville, sur les terres des Pères Jésuites, à Notre-Dame-des-Neiges. ⁽⁴⁾ C'est là que revint les joindre leur infatigable apôtre, le P. Chaumonot, qui ne devait plus les quitter que pour se préparer à la mort (1666-1693).

“ Mais, raconte-t-il lui-même, il fallut bientôt les placer ailleurs où ils fussent plus commodément. On leur fit donc de grands et beaux champs à la côte de St-Michel, les Français abattant les arbres dont ils vendaient le bois à Québec qui n'en est qu'à une lieue, et les Sauvages nettoyant la terre qui leur a, sept années durant, apporté d'excellent blé d'Inde. ” ⁽⁵⁾

(1) En ce temps-là toute localité, rive d'un fleuve, coteau ou vallon, était une *coste*, et un défrichement, un *désert*. Ainsi, à l'Ancienne Lorette, on appelle encore *grands Déserts* un des rangs les plus fertiles et les plus riches de la paroisse. Ici, au bord du fleuve, il y avait la *coste* Saint-François-Xavier, puis, en s'avancant dans les terres, la *coste* Saint-Ignace — le chemin Gomiu d'aujourd'hui — la *coste* Saint-Michel, continuation de la *coste* Saint-Jean et Sainte-Geneviève ; dans la vallée, la *coste* Saint-Pierre, la *coste* Saint-Paul, *et ita porro*.

(2) La concession de ce fief remontait à 1652. Il avait quarante arpents de large et s'étendait de la rive sud à la rive nord de l'île. V. Edits et Ordonnances, II, 535. Sur la carte de Villeneuve en 1688, publiée dans *l'Hist. de N.-D. de Foy*, vol. I, le fort et le *désert* des Hurons sont clairement marqués.

(3) Du nom de Jacques Gourdeau, sieur de Beaulieu, troisième mari de la *demoiselle* Éléonore de Grandmaison, qui, après la mort de celui-là — brûlé dans sa maison avec son *engagé*, Nicolas Duval, le 21 mai 1663 —, en épousa un quatrième dans la personne du sieur de la Tesserie sans cesser d'être *demoiselle*. V. *Hist. de N.-D. de Ste-Foy*, Vol. I, p. 231, note 4.

(4) *Autobiographie* du P. Chaumonot, Ed. Shea, 1858, pp. 86, s. Il y a bien N.-D. -des-Neiges. Les Jésuites n'avaient pas de seigneurie de ce nom : peut-être faut-il Notre-Dame-des-Anges ?

(5) *Ibid.*, pp. 86, 87.

“ On plaça les Hurons en ce lieu fort peuplé de Français, dit la *Relation* de 1671, pour profiter de leurs bons exemples et réciproquement pour les édifier par leur piété et leur dévotion. ” (1)

“ D’abord, continue le P. Chaumonot, nous n’eûmes là pour chapelle qu’une cabane d’écorce et encore était-elle trop petite pour contenir les Français et les Hurons ensemble. C’est pourquoi Mgr l’Evêque me permit de dire deux messes jusqu’à ce que nous eussions une église plus grande. Voici comment elle fut bâtie sous le nom de Notre-Dame de Foye. ” (2)

En 1609, on avait trouvé au bourg de Foy, à une lieue environ de Dinant, dans le tronc d’un vieux chêne, une petite statue de la Sainte Vierge qui devint aussitôt l’instrument d’éclatants et nombreux miracles. Du lieu où on l’avait trouvée, elle prit le nom de Notre-Dame de Foy. Un temple d’une grande beauté fut érigé en son honneur et le petit village de Foy — Foy-Notre-Dame, comme on dit là-bas, — devint le centre d’un pèlerinage célèbre. (3) La vierge miraculeuse a été couronnée en 1909, à l’occasion de son troisième centenaire, par Mgr Heylen, évêque de Namur, au nom de Sa Sainteté Pie X. Dans le remarquable mandement publié en cette circonstance par l’illustre prélat, il appelle Notre-Dame de Foy la Notre-Dame de Lourdes de la Belgique.

Le bois vernoulu du chêne où elle fut trouvée servit à faire des statuettes semblables à la statue originale, qui furent envoyées en différentes contrées. Trois, — quatre, peut-être, — comme nous

(1) Ch IV. Ed. Burrows, vol LIV, p. 286.

(2) Nous conservons, par scrupule d’exactitude, l’orthographe du P. Chaumonot. Remarquons seulement qu’elle trahit l’authentique qui accompagnait la statuette envoyée au bon Père, et qui, dans la matière, doit faire autorité. Nous avons donné, de cette authentique — jusque-là inédite, croyons-nous, — une copie soigneusement collationnée sur l’original, dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, no de mars, 1900, pp. 71, s. On y atteste : “ Que la Notre-Dame, faite de bois, eyejoïnete, tenant sur son bras droit, son petit enfant Jésus, et enclose dans une layette ; prînte de ileu au dedans avec de petites estoilles d’or : Est entièrement du vrai bois du premier chesne dans lequel fut trouvée (il y a plusieurs années) l’image miraculeuse de Nostre-Dame de Foy, distante environ d’une lieue de la ville de Dinant au pays de Liège etc. etc. ” D’ailleurs, au pays d’origine, en Belgique, on n’a jamais écrit autrement que Notre-Dame de Foy. Les *Relations* de 1672-73-74 reproduisent l’erreur du P. Chaumonot. Mais la *Relation* de Lorette, par le P. Bouvart, donne Notre-Dame de Foy. Et ainsi tous les autres anciens documents.

(3) Espérons que la proximité de l’infortunée ville de Dinant, victime de la barbarie tudesque, n’aura pas entraîné la ruine du vénéré sanctuaire. Du moins, nous n’avons rien lu qui le laisse supposer.

dirons vinrent dans l'Amérique du nord. L'une d'elles "faicte par Nicolas du Rieu, maistre sculpteur, résidant en la. . . ville de Dinant, aux frais de Damoiselle Marie Bastien" fut "donnée au Père Claude de Véroncourt. . . pour l'envoyer au Canada ; pour y estre honorée et invoquée ; pour la conversion des pauvres Sauvages et Canadois à la foy de Jésus-Christ. (1) " Le P. de Véroncourt, pensant que nul mieux que le P. Chaumonot ne pouvait remplir la louable intention de la donatrice, lui envoya la précieuse madone.

Qu'était, pour les dimensions et la perfection des formes, la statue offerte à la mission huronne de la *coste* Saint-Michel ? Il serait difficile de le dire d'une manière certaine. Mais comme la statue originale, qui est en pierre blanche, *en pierre de France*, selon l'expression du P. Banneux, n'a qu'un empan de hauteur, c'est-à-dire environ huit pouces, on peut conjecturer avec vraisemblance que celles qui furent faites sur ce modèle — on dit *des statues semblables* — devaient être aussi de taille minuscule. Une statuette qui nous a été envoyée en 1902 par M. l'abbé Félix Fries, alors curé de Foy-Notre-Dame et son dernier historien, nous permet un peu d'en juger. Conservée de temps immémorial dans le célèbre sanctuaire, elle a toujours été considérée par la tradition, au défaut de documents écrits, comme une de ces antiques images faites dès l'origine. Elle est en chêne noirci par le temps et piqué des vers et ne mesure, avec le socle haut d'un pouce et trois quarts, que huit pouces et demi. Le travail en est assez grossier, sauf dans les draperies. Au reste le grain trop gros du chêne ne permettait guère de donner du fini à une œuvre aussi petite. Telle était, à n'en pas douter, la Notre-Dame de Foy donnée au P. Chaumonot par le P. de Véroncourt: pas une œuvre d'art, mais un objet de piété. En ce temps-là, certes, l'art n'était pas négligé, témoin tant de chefs-d'œuvre en tout genre qu'il nous a légués — c'est le grand siècle ! — mais on donnait le pas à la religion.

La madone "enclose dans une layette peinte en bleu au dedans avec de petites estoiles d'or" (2) fut reçue avec grande joie et

(1) Passages de l'authentique publiée dans le *Bulletin des Rech. Hist.* p. 71. Le P. Chaumonot écrit Véroncourt. *Autobiographie*. édit. citée. p. 57. Mais le document original porte nettement Véroncourt. Il est daté du "cinquième febvrier mil six cents soixante neuf."

(2) Authentique déjà citée.

grand honneur. “ Je formay, dit le P. Chaumonot, le dessein de bastir sous le nom même de Nostre-Dame de Foye une chapelle à la Sainte Vierge. Mais comme ce que j’avois d’aumônes pour ma mission et ce que nostre maison de Québec m’offrait de secours n’estoit pas encore assez pour l’exécution de mon entreprise, j’in-vitai les Français des environs à y contribuer aussi de leur travail. Ils le firent volontiers et par dévotion à la Vierge et pour leur propre commodité. Ainsi pendant l’hyver, ils préparaient tout le bois de la charpente et l’apportoient sur le lieu. Ensuite je fis travailler à cet édifice avec tant de diligence qu’en peu de mois il fut en état de nous servir. ” (1)

Mgr de Saint-Vallier voulut que cette église, notre deuxième église, fût dédiée à Notre-Dame sous le titre de l’Annonciation. (2) “ L’image de la Sainte Vierge fut solemnellement exposée le jour de la Nativité de la très Sainte Vierge, que la première messe se dit en cette chapelle. ” (3)

III

A peine Notre-Dame de Foy avait-elle pris possession de son humble sanctuaire de la *coste* Saint-Michel, qu’elle se plut à y manifester par des prodiges sa puissance et sa bonté.

“ Cette Mère de miséricorde, dit la *Relation de 1669-70*, (4) nous a fait voir clairement qu’elle avoit agréé l’offrande de ces bonnes gens — les Français et les Hurons qui avoient bâti la chapelle — et le désir qu’ils ont fait paroistre de la voir honorée en ce lieu. Et certes on auroit de la peine à croire combien en suite cette chapelle fut fréquentée. Les Dimanches et les Festes il y vient de toutes parts tant de Pèlerins de habitations Françoises, qui sont mesme les plus éloignées, que souvent ils ne peuvent pas tous y entrer. Plusieurs y font des neuvaines entières, et d’autres qui ne peuvent pas quitter pour un si long temps leur ménage, substi-

(1) *Autobiographie* — Edition Shea, p. 88.

(2) *Relation de 1669-1670*, édit. Burrows, vol. LIII, p. 130. Ce titre fut transporté à N.-D. de Lorette quand les Hurons s’y établirent en 1673, et le mystère de la Visitation devint le titulaire de Sainte-Foy.

(3) *Relation de 1669-70*, *loc. cit.*

(4) Édit. Burrows, vol. LIII, pp. 130. s.

tuent en leur place de bons Chrestiens Hurons, pour rendre à la Sainte Vierge, durant neuf jours, les respects qu'ils voudraient eux-mesmes luy présenter.

“Cette dévotion envers la Vierge ne se termine pas seulement à réciter en son honneur quelques prières: elle passe jusques aux effets. Il n’y a quasi pas un des habitants de cette coste, pour pauvre qu’il soit, qui ne se soit efforcé de luy présenter quelque chose.

“La Mère de miséricorde a trop de bonté pour ne pas reconnoître la ferveur de ces bonnes gens, par des faveurs toutes extraordinaires. Comme le détail de ces grâces et de la dévotion de ces bonnes gens serait trop long à faire, nous le réserverons pour quelque autre occasion”.

Le *Relation* de 1670-1671 parle à peu près dans les mêmes termes. ⁽¹⁾

Malheureusement, le récit—qui eût été d’un si grand intérêt pour nous—des miracles opérés ici par Notre-Dame de Foy, n’a pas été fait dans les *Relations*.

Le P. Chaumonot, toutefois, ne voulant pas laisser ignorer ces merveilles aux bienfaiteurs de sa mission, en fit part, dans une lettre, au P. de Véroncourt: “J’ai reçu, répondit ce dernier, ⁽²⁾ une très grande consolation d’apprendre de vos lettres l’honneur qu’on rend en la Nouvelle France à la B. Notre-Dame de Foy et les grâces que cette miséricordieuse Dame fait à quantité de personnes qui se recommandent à elle. J’en ai fait faire diverses copies que j’ai envoyées à Dinant, à Namur, à Liège, à des Princes et à Monseigneur nostre Evêque, qui sont tous très affectionnés à Notre Dame de Foy et m’ont fait remercier de leur avoir fait part de si bonnes nouvelles”.

Rien, jusqu’ici, que nous sachions, n’a pu être retrouvé des nombreuses copies de la lettre du P. Chaumonot, et, de tous les

(1) Vol. LIV. ch. IV, pp. 285, s

(2) De cet important document qui est aux archives du Séminaire de Québec, nous ne donnons ici que quelques lignes. Pour le lire en entier dans la saveur de son vieux style, il n’y a qu’à se reporter à la p. 134 du livre si documenté, si instructif, de M. le chanoine L. Lindsay, *Notre-Dame de Lorelle en la Nouvelle France*, où il fait partie d’une intéressante digression sur Notre-Dame de Foy. Il aura sa place naturelle dans le second volume de l’*Hist. de N.-D. de S.-F.*, lequel finira par voir le jour.

miracles dont la chapelle de Notre-Dame de Foy fut le théâtre, nous ne connaissons que les deux qui sont racontés par le Père dans son *Autobiographie*. “Le premier fut accordé par la Mère de Dieu à un soldat qui tombait du haut mal. Il fit vœu de venir, neuf jours durant, en pèlerinage à notre chapelle, et à chaque fois qu’il s’y rendit, il sentit son mal diminuer, de cette sorte que les derniers jours, il n’avait plus que de petits frémissements au bout des doigts aux heures de son accès, et même ils le quittèrent tout à fait à la fin de sa neuvaine ⁽¹⁾.”

L’autre objet de la maternelle bienveillance de Notre Dame de Foy fut une mère de famille que l’*Autobiographie* appell La Dasné ⁽²⁾, et qui n’était autre que la femme de Charles Dannais ⁽³⁾, voisin, à l’est, de la terre de Pinguet de Vaucour, où se trouve l’église actuelle. Malade depuis huit jours et réduite à l’article de la mort, “désespérée de tout le monde”, ⁽⁴⁾ cette personne fut instantanément guérie par le simple attouchement de la statue de Notre-Dame de Foy après un vœu fait en son honneur.

Ces faveurs, et d’autres encore dont le récit ne nous est pas parvenu, accordées par la Vierge en sa modeste chapelle, lui donèrent tant d’éclat que non seulement, d’après les *Relations* déjà citées, on y venait en pèlerinage de tous les coins du pays, mais que c’était un article du vieux Coutumier du Séminaire de Québec d’y conduire,—ainsi qu’à Lorette,—les élèves, tous les ans. “Chaque année, dit, en effet, Mgr A.-E. Gosselin, ⁽⁵⁾ dans le temps qu’on jugeait le plus convenable, on faisait un pèlerinage à Notre-Dam-de-Foy et de Lorette où “tous communient s’il se peut pour la remercier des grâces reçues par son moyen et lui demander la continuation de sa protection et de ses faveurs tant pour l’âme que pour le corps”.

(1) *Op. cit.* p. 88.

(2) *Ibid.* La Doré, dans l’édition Shea. C’est une faute de lecture. Voir l’édition du P. Carayon, chez Oudin, 1869, aussi l’*Hist. de N.-D. de Foy* par le P. Banneux, p. 204.

(3) Ou Dannais, ou Dannetz, Dannets. On trouve toutes ces leçons dans les vieux documents. Il est probable que les *a* n’étaient pas alors aussi aigus qu’aujourd’hui et que la prononciation canadienne actuelle est, comme beaucoup d’autres choses, un héritage fidèlement conservé.

(4) *Autobiographie. loc. cit.*

(5) *L’Instruction au Canada, etc.* p. 424.

Notre-Dame de Foy se plaisait à répandre plus de grâces encore sur les âmes que sur les corps, de sorte que cette petite chrétienté était un modèle de piété. “Les bons Chrestiens de cette mission, dit le P. de Lamberville, continuent dans leur ferveur qui tient beaucoup de la primitive Eglise.” (1)

Il y avait, dès cette époque, à Sainte-Foy, une école sous la direction d'un maître. Les Hurons ayant remarqué “que dans l'Echolle qui se tient dans leur bourg de Nostre-Dame de foy pour les petits François, ou chastie souvent ceux qui manquent à leur debvoir”, (2) voulurent que leurs enfants fussent aussi corrigés. Ils les amenaient au missionnaire qui jugeait de la culpabilité et confiait le châtement des garçons au maître d'école et celui des filles à une bonne matrone. Ce mode de correction “a tellement rendu sages les petits sauvages qu'on en fait maintenant tout ce qu'on veut...” (3)

“L'exemple des escoliers françois qui tous les soirs en sortant de classe vont chanter au salut dans la chapelle de nostre-Dame de foy a opéré ce bien que les petits sauvages pour les imiter ont appris à chanter en leur langue de beaux cantiques”. (4)

Après le départ des Hurons pour Lorette, en 1673, la chapelle de Notre-Dame de Foy servit exclusivement aux nombreux colons français des environs. Elle était desservie par les missionnaires de Saint-Joseph de Sillery, dont une distance d'une demi-lieue à peine la séparait. Un chemin à travers la forêt reliait les deux missions. On l'appelait et on l'appelle encore la *route du Vallon*. Ce nom vient-il de Thierry de Lestre—ou Delestre—sieur le Vallon, souvent mentionné dans les documents de l'époque et qui avait des propriétés en ces parages,—comme on a nommé le chemin Gomin d'après le docteur Goumin? Peut-être. Mais plus simplement, croyons-nous, parce que cette route, qui aujourd'hui ne dépasse pas la *Coste Saint-Ignace*, mais

(1) *Relation* de 1672-73. Ed. Burrows. LVII, p. 36.

(2) *Ibid.* p. 60. La *Relation* de 1672-73, écrite par le P. de Lamberville est donnée complète pour la première fois d'après son manuscrit, dans l'édition Burrows, vol. LVII. Elle avait été corrigée et abrégée par le supérieur, le P. Dablon, dont l'édition de 1861 a reproduit le texte tronqué et incomplet. Le passage si intéressant et si important cité ici y manque, ainsi que ceux qui suivent et beaucoup d'autres

(3) *Ibid.*

(4) *Ibid.*

qui alors, suivant la borne orientale du fief de Monceaux, allait aboutir à peu de distance de la mission Saint-Joseph, conduisait tout droit de là vers la vallée ou le *Vallon* de la rivière Saint-Charles. Ceci, moins érudit que cela, nous paraît plus près de la vérité.

La chapelle de Notre-Dame de Foy était à l'est de cette route, et peut-être sera-t-il possible, bien qu'il n'en reste aucune vestige, d'en retrouver le site précis.

IV

Mais si la chapelle restait à l'usage des Français, qu'advint-il de la statue miraculeuse ? Les Hurons, pour qui elle avait été envoyée, l'emportèrent-ils, comme un de leurs plus précieux trésors, dans leur nouveau séjour ? Ce qui porterait à le croire, c'est que lors de l'inauguration de la première chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, outre la statue de Notre-Dame de Lorette envoyée par le P. Poncet au P. Chaumonot, on porta solennellement en procession deux autres statues "faites du vrai bois de Notre-Dame de Foy". L'une est une Vierge portant son fils et elle a été envoyée par les villes de Nancy et de Bar. L'autre que les princes et les princesses de la très illustre maison de Lorraine nous ont envoyée est un Saint-Joseph qui tient aussi le petit Jésus sur un de ses bras." (1)

Mais de ce que cette Vierge était "faite du vrai bois de Notre-Dame de Foy", il ne suit pas que ce fût la nôtre. Cette madone avait été envoyée par les villes de Nancy et de Bar. Or, on se souvient que la nôtre était le don d'une pieuse chrétienne, "la Damoiselle Marie Bastien", par l'entremise du P. de Véroncourt. (2) De plus, elle était enrichie d'une relique qui manquait à la nôtre, à savoir: "une petite partie de la ceinture de Saint-Joseph, enchassée dans un petit écusson que tient le petit Jésus porté lui-même par sa mère". (3)

Il s'agit donc certainement de deux statues différentes.

(1) *Relation de Lorette*, par le P. Bouvart. Ed. Burrows. vol. LX, p. 86

(2) *V. Sem. Rel. de Québec*. No 48, p. 757. *supra*. p. 12.

(3) *Relation de Lorette*, 1675, *loc. cit.*

Mais si notre madone ne suivit pas les Hurons à Lorette, ne prit-elle pas son vol vers d'autres lieux plus éloignés encore ?

Une pieuse revue américaine, le *Pilgrim of our Lady of Martyrs*, organe du pèlerinage d'Auriesville, ⁽¹⁾ dans l'État de New-York, dans sa livraison de janvier 1897, dit qu'elle fut emportée au pays des Mohawks par le P. de Lamberville. D'après l'auteur de l'article cité, cette *pérégrination* aurait eu lieu "à l'occasion du départ des Hurons de Québec en 1675" ⁽²⁾. Il y a dans ces quelques mots deux grosses inexactitudes qui déjà ne permettent guère de faire grand fonds sur l'autorité historique de la revue. Les Hurons ne partirent pas de Québec, mais de Sainte-Foy, et non en 1675, mais en 1673 ⁽³⁾. Le *Pilgrim* est plus dans le vrai lorsque, — dans le même article, d'ailleurs, — accordez ces assertions comme vous pourrez, — il écrit : " Les Pères jésuites belges, en l'année 1675, envoyèrent à la *Mission des Martyrs* une statue de la bienheureuse Vierge Marie, Notre-Dame de Foy (Virgo fidelis) qui fut donnée à l'église Sainte-Marie, située à l'endroit où se trouve aujourd'hui Palatine Bridge. "

Le P. Dablon, dans son *Etat présent des missions de la Nouvelle-France, 1675*, parle de cette statue et attribue à sa présence la ferveur de la mission des Agniers. Après avoir raconté les progrès du christianisme parmi les farouches guerriers, il ajoute : " Pour moi, j'attribue ces conversions à la bonté de la Très Sainte Vierge, dont on nous a envoyé une image miraculeuse de Notre-Dame de Foye. Je puis dire que depuis que nous possédons ce précieux dépôt, l'Eglise d'Agné a changé entièrement de face. Les anciens chrétiens ont repris leur première ferveur, et le nombre des

(1) Ce lieu, l'ancien Gandagouagué de la tribu des Agniers ou Mohawks, avait reçu du P. Jogues le nom de *Mission des Martyrs*, consacré bientôt par la mort héroïque du saint missionnaire et de son angélique compagnon, René Goupil. C'est là que fleurit plus tard " le lys de la tribu des Mohawks, " Catherine Tégakouita.

(2) Nous empruntons les citations du *Pilgrim* à l'*Histoire* — déjà citée — de *Notre-Dame de Lorette*, par M. le chanoine Lindsay, pp. 136, s. On y trouvera plus de détails sur ce que nous ne faisons ici que résumer.

(3) Une erreur plus grave consiste à dire que " comme Notre-Dame de Foy en Belgique elle — la statue envoyée à la mission des Martyrs — est disparue depuis deux cents ans. " *Ibid.* La N.-D. de Foy de Belgique couronnée en 1909 par Mgr Heylen, évidemment n'est pas disparue depuis deux cents ans. Pendant la révolution française, les armées de la république volèrent bien la châsse d'argent qui la contenait, mais laissèrent la statue qui était sans valeur vénale. Voir notre article sur N.-D. de Foy, *Nouv. France*, oct. 1904, p. 471.

nouveaux va s'augmentant de jour en jour. Nous exposâmes cette précieuse statue le jour de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, avec toute la pompe possible. " (1)

Le P. Dablon, ou plutôt le P. Bruyas qui tient, ici, la plume, veut-il dire " une image de Notre-Dame de Foy, " ou " une image qu'on lui avait envoyée du sanctuaire de Notre-Dame-de-Foy en Belgique ? " (2)

Le grand historien catholique américain, John Gilmary Shea, adopte ce dernier sens. En effet, sans autre appui que ce texte, qu'il traduit littéralement, il écrit : " The fervor of those already christian was revived by the reception of a statue of the blessed Virgin received from the Shrine of Notre-Dame de Foye,—la ferveur de ceux qui étaient déjà chrétiens fut ravivée par la réception d'une statue de la Sainte Vierge venue du Sanctuaire de Notre-Dame-de-Foye. " (3) Si l'on adopte cette traduction, la simple logique exige que ce sanctuaire de Notre-Dame-de-Foy *sine additio* — sans autre désignation — soit le sanctuaire principal, celui de Belgique. Et, alors, il n'y a pas à s'inquiéter du sort de notre statue. Mais la traduction de Gilmary Shea n'est pas certaine et, dans l'édition Burrows, on adopte un autre sens : (4) . . . " The Most Blessed Virgin, a miraculous image of whom, as our Lady of Foye, has been sent us — . . . la Bienheureuse Vierge Marie dont une miraculeuse image, sous le titre de Notre-Dame de Foye, nous a été envoyée. " Et c'est là, croyons-nous, la vraie signification de la phrase mal bâtie du P. Bruyas. La statue de Gandagouagué était donc une Notre-Dame de Foy. Envoyée par qui, d'où ? On ne le dit pas. On ne dit pas davantage qu'elle eût été apportée par le P. de Lamberville. Donc, affirmer que c'était la nôtre est une affirmation absolument gratuite ; ajoutons, absolument fausse.

Ce n'était pas et ce ne pouvait pas être la nôtre. Pourquoi ? Pour l'excellente raison qu'elle était restée dans la chapelle érigée en son honneur. Celui qui nous en assure était l'homme au monde

(1) Edit. Burrows, vol. LIX, p. 238.

(2) La phrase est fort ambiguë. Si les règles du trait-d'union avaient été alors ce qu'elles sont maintenant, il n'y aurait pas eu d'ambiguïté. Pour une statue de Sainte Vierge sous ce titre, on aurait écrit : *Notre-Dame de Foy*, et, pour le lieu d'où elle venait : *Notre-Dame-de-Foy*.

(3) *The Catholic church in colonial days*, 1886, p. 298.

(4) *Etat des missions, Relation de 1675*. Vol. LIX, p. 239. Voir aussi p. 19.

le mieux placé pour le savoir, et en rendre témoignage : le P. Bouvart. Dans la relation de Lorette ⁽¹⁾ en mars 1675, après avoir dit que le zèle pour la gloire de la Sainte Vierge avait porté les missionnaires à lui élever un nouveau sanctuaire sur le modèle de Lorette en Italie, le Père ajoute : " Sans donc abandonner Notre-Dame de Foy que nous avons fait bâtir il y a cinq ans et où nous avons mis la miraculeuse image de la Vierge QUI Y EST et qui est faite du vrai bois de la miraculeuse Notre-Dame de Foy de Dinan, nous avons entrepris de bâtir entièrement à nos frais une chapelle plus grande et beaucoup plus belle.. " Ces mots : QUI Y EST valent un long poème. Ils signifient non seulement qu'on avait laissé la miraculeuse statue dans son sanctuaire, mais, nous semble-t-il, qu'on n'avait pas même songé à cette odieuse chose, d'enlever d'une chapelle, bâtie spécialement pour la recevoir, une statue qui l'avait ensuite consacrée par des miracles.

Les madones de l'Ancienne-Lorette et de Gandagouagué différaient donc de la nôtre et différaient entre elles, puisqu'on les trouve, à la même date, 1675, en des lieux si éloignés l'un de l'autre. Du sanctuaire de Notre-Dame-de-Foy, en Belgique, il est donc venu dans l'Amérique du nord trois statues faites du chêne où la madone originale avait été trouvée. La quatrième ⁽²⁾ — nous avons parlé de quatre — serait celle que nous avons reçue en 1902, et que nous croyons authentique.

Cependant notre Vierge miraculeuse a fini par disparaître, comme ses deux contemporaines. Impossible de douter qu'elle n'ait péri dans sa chapelle détruite par l'incendie, à l'automne de 1698. ⁽³⁾

Cette année-là même, après l'échange du terrain de la route du Vallon contre celui qu'occupent aujourd'hui l'église et ses dépen-

(1) Edit. Burrows. Vol. LX. p. 70.

(2) Nous ne disons rien de la statue de Notre-Dame de Foy en argent, vrai chef-d'œuvre d'orfèvrerie qui est dans le trésor de la mission huronne de la Jeune-Lorette.

(3) On le sait par le greffe du notaire Chambalon. L'incendie eut lieu entre le 18 septembre et le 6 novembre, 1698. Le 18 septembre, Mgr de Saint-Vallier, érigeant la paroisse dit qu'il y a une église. Le 6 novembre on trouve un acte entre l'évêque et Jacques Pinguel de Vaucour pour échanger le terrain de l'ancienne église qui a été incendiée contre celui qu'occupe l'église actuelle. *Archives judiciaires.* Une belle copie de ce dernier document est dans nos archives, grâce à l'obligeance de l'évêque modeste et bienveillant qu'était le regretté Philéas Gagnon.

dances, ⁽¹⁾ la construction de notre troisième église était commencée. Les travaux durent traîner en longueur. — on était si pauvre ! Le clocher du moins prit son temps puisque la croix ⁽²⁾ qui le couronnait et qui a été conservée — évidemment on a toujours eu ici l'esprit de conservation ! — porte la date de 1723. Sur la tige et le croisillon terminés par d'élégantes fleurs de lys, on lit, gravée au ciseau à froid, cette inscription: F. P. I. LOZEAU 1723 — P. PREVOST CVRE. ⁽³⁾

Voilà un document impérissable. Que les gens de ce temps-là avaient d'esprit ! C'est le cas de le dire, ils valaient bien ceux du nôtre. M. Le Prévost nous est déjà connu comme le pieux et habile sculpteur de notre Vierge deux fois séculaire. Quant à I. Lozeau, c'était probablement — on pourrait peut-être dire : certainement — ce Jean Loiseau, ferblantier que le *Recensement de Québec en 1716* ⁽⁴⁾, mentionne parmi les habitants de la rue de la Montagne. Il a pu couvrir le clocher et en faire la croix. Ce sont choses parfaitement compatibles.

Cette église, mise à mal par l'explosion de 1760, a été rebâtie ou réparée en 1761 et 1762. Un vieux livre de comptes — conservé précieusement aussi ! — et qui remonte à cette époque, nous renseigne sur le détail des dépenses. On y trouve mainte entrée pour de l'eau-de-vie. Beaucoup de choses, coupe de bois, charrois et même mise en œuvre des matériaux, se faisaient — et se font encore ⁽⁵⁾

(1) Voir supra, p. 7, note 2.

(2) Belle croix en fer forgé avec de gracieux ornements forgés aussi et fixés par des armatures qui défont les morsures du temps. Nous l'avons trouvée fichée dans le sol du cimetière et fait placer sur un piédestal au bout de la principale avenue.

(3) On peut lire, pensons-nous : Fait Par Jean Lozeau. En ce temps-là l' et V avaient la même forme ainsi que l et J. L'A et le V sont ici réunis — Il y a d'autres lettres que nous ne pouvons traduire : En haut L. V. en bas I. B. P. — Le prénom de M. Le Prévost était Pierre.

(4) Edité par l'abbé Louis Beaudet du Séminaire de Québec. — Côté. 1887, p. 34.

(5) Ainsi en cette paroisse, gardienne fidèle, autant, plus peut-être qu'aucune autre, non seulement des vieilles choses mais des vieilles coutumes, beaucoup de travaux importants ont été exécutés presque sans frais. Le cimetière, vrai casse-cou après deux cents ans d'usage, a été en quelques jours nivelé, nettoyé et percé de belles avenues gravées : l'aqueduc, qui fournit au presbytère une eau fraîche et limpide et qui comprend une grande citerne et sept arpents de tranchées en partie dans le roc vif, a été fait en une semaine. Tout le monde a tenu à y travailler. On dînait en chaque occasion et l'on soupaît au presbytère le plus joyeusement du monde. Les journaux n'en ont pas parlé : nous n'aimons pas à faire parler de nous. Peut-être que c'eût été bon à publier comme exemple d'excellent esprit paroissial.

—à la corvée. Or, l'eau-de-vie était alors la cheville ouvrière de la corvée volontaire : nos grands-pères non seulement avaient de l'esprit, mais ils aimaient l'esprit.

L'édifice remis en état de 1761 à 1762 n'était ni Saint-Pierre de Rome, ni Saint-Paul de Londres. Quand on l'a démolé en 1878, les murailles presque achevées de la nouvelle église, commencée en 1876, et qui pourtant n'a rien des proportions d'une cathédrale, ⁽¹⁾ l'enveloppaient tout entier et il y tenait à l'aise. Il avait trente pieds de largeur sur quatre-vingts de longueur. Saint-Foy était cependant alors une assez grande paroisse, comprenant presque tout Sillery et le Cap-Rouge. Où logeait-on les fidèles ? Mystère. On sait, par contre, que ceux qui pouvaient trouver place étaient chauffés en hiver par un poêle juché sur des tréteaux de cinq ou six pieds de hauteur, d'où ses ronflements pouvaient de toute façon dominer ceux des paroissiens pendant le sermon du curé.

La paroisse avait été canoniquement érigée par Mgr de Saint-Vallier, le 18 septembre 1698 ⁽²⁾, alors que la chapelle de la route du Vallon existait encore, et, pour cette raison, appelée Notre-Dame-de-Foy. Tel est son vrai nom. Pourquoi la nomme-t-on presque toujours aujourd'hui Sainte-Foy ? Du nom d'un fief qu'y possédait un des insignes bienfaiteurs de ce pays, M. de Puiseaux, ⁽³⁾ dont le souvenir reste à jamais attaché à la *Pointe-à-Pizcau*, site incomparable de la coquette église de Sillery. Ce fief, d'après M. Ferland, était probablement sur les bords de la rivière du Cap-Rouge. ⁽⁴⁾ On peut affirmer sans crainte que tel était son vrai site, comme l'histoire de la fondation de Montréal le montre assez clairement. Les fondateurs de Ville-Marie, en effet, de l'automne 1641 au printemps 1642, reçurent l'hospitalité de M. de Puiseaux, partie dans sa maison de Saint-Michel, au pied de la *Pointe-à-Pizcau*, partie dans sa maison de Sainte-Foy, où pendant l'hiver ils construisirent les barques qui devaient, au mois de mai suivant, les conduire à Montréal. Cela suppose le voisinage d'une rivière, ce qui, joint au nom de Sainte-Foy donné de temps immémorial aux lieux

(1) Elle mesure, hors d'œuvre, soixante et un pieds sur cent trente et un.

(2) Voir, *supra*, p. 6, note 2.

(3) Voir, sur cet homme de bien, *Hist. de N.-D. de Ste-Foy*, vol. I, pp. 10, 120, 155, 150, 152, 156, 158.

(4) Voir, sur ce fief, les mêmes pages.

voisins, ne permet pas de douter que cette rivière ne fût la Rivière du Cap-Rouge. Le fief était sur la rive gauche⁽¹⁾, puisque la droite appartenait à M. de Maure.

Du fief, le nom s'étendit à toute la paroisse et prévalut sur le nom officiel donné un demi-siècle plus tard. Dans les documents, on trouve les deux noms, tantôt l'un, tantôt l'autre, parfois les deux fondus en un seul: Notre-Dame-de-Sainte-Foy. Ainsi, par exemple, écrit M. Buisson de Saint-Cosme, curé ici de 1711 à 1712. Ainsi encore, le greffier Delacetière. Mais le peuple, ami des formules brèves et gardien des traditions, a toujours dit et dira toujours : Sainte-Foy⁽²⁾.

Toutefois aucun curé ne pouvait ignorer le titre de la paroisse ni l'existence de la miraculeuse madone qui en avait été l'origine. Lorsque M. Le Prévost prit charge de Sainte-Foy en 1714, la perte en était encore récente et c'est sans doute pour adoucir les regrets qu'elle excitait et la réparer autant qu'il était en son pouvoir, qu'il eut la pensée de sculpter la statue dont nous fêterons le 10 septembre prochain, le deuxième centenaire. On voit qu'il y a travaillé *con amore* : la beauté de l'œuvre honore à la fois sa piété et ses talents d'artiste.

Complétons ce rapide résumé de notre histoire en donnant — pour ceux qui ne possèdent pas *le Canada Ecclésiastique*. — la série des Supérieurs de la Mission Saint-Joseph et des curés de Sainte-Foy depuis 1637 jusqu'à nos jours :

RR. PP. Lejeune, 1638-1640 : — Jean Dequen, 1641-1646 ; Joseph Duperron, 1647 : — J. Dequen, 1648 : — Lejeune, 1649 : — J. Dequen, 1650 : — Pierre Bailloquet, 1651-1652 — Gabriel Druillètes, 1652-1653 : — P. Bailloquet, 1654 : — J. Dequen, 1655 : — G. Druillètes, 1656-1662 : — Henri Nouvel et Jacques Frémin, 1663-1665 : — André Richard, 1666-1669 : — Chs. Albanel, 1670 : — Marie-Joseph Chaumonot, 1671-1675 : — Jacques Vaultier, 1676-1680 : — Vincent Bigot, 1681-1682 : — Jacques Bigot, 1683 : — Henri-Joseph

(1) Impossible cependant d'en faire la preuve légale, faute du titre de Concession. C'est ce qui a empêché les évêques de Québec d'en prendre possession. M de Puiseaux leur avait laissé cette terre par son testament fait à la Rochelle en 1647. V. *Hist. de Ste-Foy*, I, p. 158.

(2) Voir *Ibid.*, pp. 10 et 152, ss ; *Bulletin des Rech. Hist.*, mars, 1900, p. 72.

Gassot, 1684-1685 :— Jac. Bigot, 1686-1688 ; — Vincent Bigot, 1689-1699 ; — Jacques Viguier, 1691-1698.

Curés : Charles Amador Martin, 1698-1711 ; — Michel Buisson de Saint-Cosme, 1711-1712 :— Frs LeBrun, S. J., 1712 :— Gervais Lefebvre, 1712-1714 :— Pierre-Gabriel Le Prévost, 1714-1756 ; — François Borel, 1756-1774 ; — Ignace Tiouon-Desrochers curé de l'Anc.-Lorette, desservant Saint-Foy, 1774-1777 ;—Ls-Eustache Chartier de Lotbinière, 1777-1782 :— Chs-Jos. Brassard Deschenaux, 1782-1786 ; — Frs Borel, 1786-1791 ; — Chs-Jos.-B. Deschenaux, curé de l'Anc.-Lorette, desservant Sainte-Foy, 1791-1795 ; — Jean-Marie Fortin, 1795-1800 ; Chs-Jos. Brassard Deschenaux, curé de l'Anc.-Lorette desservant Sainte-Foy, 1800-1802 ; — Frs Vezina, 1802-1804 ; — Alexis Dorval, 1804-1805 ; — Frs Vezina 1805-1810 ; — Chs-Jos. Brassard Deschenaux, curé de l'Anc.-Lorette, desservant Sainte-Foy, 1810-1811 :—Louis Brodeur, 1811-1812 ; — Barthélemi Fortin, 1812-1814 ; — Antoine Tabeau, 1814-1817 :— J.-D. Daulé, chapelain des Ursulines, remplaçant le précédent, oct. 1815 et mai-septembre, 1816 ; — Jacques Odélin, 1817-1819 ; — Michel Dufresne 1819-1822 ; — Jean-Zéphirin Caron, 1822-1825 ; — Louis Gingras, 1825-1826 ; — Philippe Anger, 1826-1831 ; — Michel Masse, 1831-1836 ; — J.-B. Ant. Ferland, 1836-1837 ; — Pierre Huot, 1837-1868 ; — Jérôme Saseville 1868-1893. Depuis 1893, le soussigné —

H.-A. Scott, ptre.
